

Conseil Consultatif Citoyen

Compte rendu séance du 30 septembre 2021

Pour cette séance, étaient présents : Mme AMOUREUX Maud ; M. CABASSUT Thierry ; Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; M. GNAGY Cédric ; M. HESPEL Charles ; M. HESPEL Edouard ; Mme LAGRANGE Marie-Martine. M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme RAUFASTE Sylvie ; M. ROBERT Jérémy ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie

Etaient absents ou excusés : M. BOURSIER Christopher ; M. BRIGE Bernard ; M. De LA RIVIERE Tristan ; Mme DIGNEAU COUSIN Océane ; M. LAQUECHE Philippe ; Mme LESCURE Laura ; Mme LUMEAU Capucine ; Mme MESURET Edwige ; M. SIMI Jean-Michel ; M. TESTET Daniel ; M. VIRELLI Clément

Situation du conseil et de ses membres

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Maud AMOUREUX qui s'est portée volontaire pour siéger en remplacement de Mme VERGER dans la tranche 46-60 ans.

La place laissée vacante par le retrait de Mme LANÇON dans la tranche 26-45 ans attend toujours la réponse de la dernière de la liste dans les 4 tirées au sort en séance de Conseil Municipal (l'une ayant refusé et 2 autres n'habitant plus sur la commune, ce qui pose le problème des mises à jour de la liste électorale). Après discussion les membres présents sont d'avis que dans le cas de réponse négative de la dernière personne il serait judicieux de faire appel à volontaires plutôt que de recourir à un nouveau tirage au sort qui demande beaucoup d'énergie pour aller à la recherche des personnes. Il semble préférable de consacrer cette énergie à renforcer la cohésion du groupe existant et des volontaires qui voudraient s'y greffer pour travailler sur des propositions à soumettre au Conseil Municipal. Cela n'enlève pas pour autant l'intérêt de compter parmi les membres une partie de personnes tirées au sort et il faudra veiller à l'équilibre que nous voulons donner à cette composition.

Nous sommes également toujours à la recherche de 2 volontaires (un homme et une femme) dans la tranche 18-25 ans.

Mme Laura LESCURE a fait part du souhait de se retirer du fait que cela fait la 2^{ème} fois qu'elle ne peut participer à la réunion. Nous lui demandons de ne pas prendre trop hâtivement cette décision. Nous allons lui proposer de se greffer à un groupe de travail sur la thématique jeunesse.

Fonctionnement du Comité de pilotage et de la co-présidence

Le Comité de Pilotage au cours de sa réunion du 23 septembre a pris en compte certaines réactions de membres faisant remarquer une anomalie dans la composition des deux co-présidents. La parité n'est pas respectée (2 hommes) et le co-président est par ailleurs employé

communal, et donc en quelque sorte lié à la municipalité, ce qui peut fausser un regard citoyen totalement neutre.

C. Lavergne rappelle que si effectivement, un agent communal ne peut pas se présenter aux élections municipales, cette règle n'a pas été choisie pour la participation au Conseil Consultatif Citoyen et c'est le tirage au sort qui a désigné Cédric à ce poste de co-président. Mais il faut effectivement reconnaître que le regard porté sur la vie municipale n'est pas indifférent au fait que l'on soit salarié ou non de la collectivité. L'important est que cet état de fait soit assumé ouvertement et sans aucune ambiguïté de la part des membres. Dans cette dynamique, le Comité de Pilotage a été renforcé de façon à atteindre une réelle parité tant dans la composition femme/homme que dans le partage des compétences. C. Gnagy fait remarquer que la co-présidence est un titre mais que les compétences doivent être partagées entre les 8 membres du Comité de Pilotage.

Par ailleurs, il a été signalé que la présence de Cédric à un poste clé est une richesse pour le 3C du fait de son implication et sa connaissance du terrain.

Information des suites aux préconisations sur le stationnement Place République

Les préconisations du 3C ont été soumises au Conseil Municipal du 15 juillet dont le compte-rendu est disponible sur le site internet.

Une consultation des commerçants et habitants du quartier va donc être entreprise. Pour l'instant la balle est entre les mains du Conseil Municipal qui prévoit une rencontre avec les commerçants le 20 octobre dirigée par Olivier JONET. Réunion au cours de laquelle d'autres sujets seront également abordés comme l'impact des fêtes et manifestations, la mise en place des coupons solidaires, ... Plusieurs membres soulèvent le fait que si seuls les commerçants sont visés à cette réunion, ils ne sont pas les seuls concernés par le problème du stationnement. Il ne faut pas oublier les résidents et les professionnels non commerçants (banques, agences immobilières...) qui sont au moins autant concernés par l'occupation des places de parking. Ce point devra être bien réprécisé au Conseil Municipal.

Compte-rendu du groupe de travail « propreté et gestion des poubelles collectives

Le groupe de travail s'est réuni le 26 août en présence de Cédric GNAGY, Edouard HESPEL, Charles HESPEL et Daniel TESTET. Un questionnaire a été préparé en vue d'une prochaine rencontre avec l'USTOM qui se tiendra le 7 octobre à 18h. Tous les membres qui le souhaitent et qui le peuvent sont invités à se greffer à ce groupe de travail.

En parallèle aux missions de l'USTOM la question est posée de la gestion des encombrants qui sont laissés en dépôt sauvage sur les espaces publics ou à proximité des containers et que les agents communaux sont obligés de traiter régulièrement. Ce problème est surtout présent pour la résidence La Jurade qui dispose d'un système spécifique. Ne faudrait-il pas organiser au niveau communal un ramassage à domicile de ces encombrants ? La question est posée au Conseil Municipal d'étudier plusieurs pistes de solutions en prenant exemple sur d'autres communes qui ont mis ce service en place (payant, gratuit, périodicités, ...). Certaines communes proposent ce service d'enlèvement des encombrants une fois par trimestre. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service pourraient, par exemple, s'inscrire auprès de

la mairie. L'intérêt d'officialiser cette intervention est d'apporter une solution aux personnes ne disposant pas des moyens de transport adéquat pour se déplacer à la déchetterie.

Etat d'avancement du groupe de travail « jeunes »

Ce groupe ne s'est pas réuni depuis l'Assemblée du 17 juin. Il est à l'origine composé de Jérémy ROBERT, Edouard HESPEL, Océane DIGNEAU COUSIN, Charles HESPEL.

E. Hespel indique que la mise en route d'un Conseil Municipal Jeunes est en projet en liaison avec le collège de Sauveterre et qu'il vaudrait peut-être mieux attendre sa mise en place avant d'entreprendre quelque-chose de notre côté. C. Lavergne fait la remarque inverse, c'est-à-dire que le Conseil Consultatif peut être force de proposition dans le lancement du CM Jeunes.

Ainsi il est décidé de réunir les jeunes du Conseil Consultatif (Christopher BOURSIER, Océane DIGNEAU COUSIN, Charles HESPEL, Laura LESCURE) avec Jérémy ROBERT et Edouard HESPEL qui siègent au comité de pilotage. L'objectif reste d'inventorier les activités qui sont à disposition des jeunes dans la commune en y ajoutant ce projet d'intégration au Conseil Municipal Jeunes.

Implication du 3C dans l'étude préalable de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)

Une étude préalable à la 2ème phase de la CAB est engagée et le cabinet VERDI en charge de cette étude va faire une première restitution au Comité de pilotage le 21 octobre. Par la suite, des ateliers participatifs ouverts à la population seront organisés le 26 novembre sur 2 créneaux horaires (18h-19h et 20h30-21h30).

Le 3C est invité à désigner 3 représentants au comité de pilotage qui se réunira le jeudi 21 octobre à 9h. Cédric GNAGY, Annie TEULET et Marie-Martine LAGRANGE sont volontaires et désignés par l'Assemblée du 3C pour la représenter à cette réunion.

Adressage : rendre plus visibles nos lieux-dits ?

Le courrier formalisant le nouveau système d'adressage a suscité quelques vives réactions d'habitants de Sauveterre.

Parmi eux, il faut distinguer d'abord les chefs d'entreprises qui se voient confrontés à des tracasseries administratives et à des dépenses qu'ils n'avaient pas prévues pour porter cette modification d'adresse à la connaissance de la Chambre de Commerce.

Puis il y a ceux qui contestent le principe en évoquant un pas de plus vers la disparition des noms de lieux-dits.

C. Lavergne évoque les conditions difficiles dans lesquelles le Conseil Municipal a dû gérer cette démarche entreprise depuis le mandat précédent. Si le principe du changement se justifie, les conditions d'un véritable dialogue concerté avec la population n'ont pu être respectées et c'est dommage car les entreprises auraient été informées bien en amont et les habitants davantage associés aux choix des noms de routes, chemins et impasses.

T. Cabassut indique que pour sa part ce changement est très positif. Des erreurs d'adressage en raison de plusieurs adresses affectées à un même destinataires se trouveraient désormais résolues avec la mise en place de ce nouveau système.

A. Teulet propose que pour pallier la crainte de disparition des lieux-dits, le Conseil Municipal réfléchisse à une manière de les remettre en valeur par la mise en place de panneaux de signalisation. Cette proposition soulève des discussions quant aux coûts que cela engendrerait, mais aussi sur le fait que des panneaux ont déjà été mis en place il y a quelques années pour indiquer ces lieux-dits. Certains lieux-dits existent encore dans le langage et peuvent déborder sur les communes voisines mais ils n'existent plus sur le cadastre qui suit les contours des parcelles et limites communales. Lesquels faut-il prendre en compte ? C'est un début de discussion sur l'identité de nos lieux de vie qu'il nous semble important de répercuter dans les instances municipales.

Signalisation cyclistes

Certains membres font remarquer que la signalétique pour la circulation cycliste est mauvaise. Les cyclotouristes sont souvent perdus, notamment à cause d'un manque de clarté pour la direction vers La Réole et le Canal des Deux Mers. Des panneaux seraient à repositionner correctement. Dans le bourg, certains évoquent l'idée d'un marquage au sol. Le problème dépasse la commune. A. Dalla Santa, en fonction à l'Office de Tourisme, explique qu'elle a déjà fait remonter le problème au niveau du Conseil Départemental qui est en charge de la signalisation cyclotouriste mais les choses restent toujours en l'état.

Jardins partagés

C. Gnagy informe les membres sur l'inauguration des jardins partagés qui s'est tenu la veille, mercredi 29 au jardin Victor Hugo près du parking du Collège. Une trentaine de personnes étaient présentes et ce fut un moment très convivial avec l'explication du jardin en permaculture par les usagers de l'ESAT du Puch. Une autre animation similaire avec présentation de l'activité compostage par l'USTOM aura lieu samedi 2 octobre et les personnes intéressées sont invitées à y participer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance se termine à 22h avant de prolonger les discussions dans un moment convivial pour déguster le « bourru » offert par la cave coopérative et des pâtisseries apportées et confectionnées par des membres. Que tous et toutes en soient ici remerciés.

La prochaine réunion du 3C se tiendra le jeudi 16 décembre à 20h